

# LES PIONNIÈRES

## Marie Gérin-Lajoie

(1867-1945)

« Nous étions un tel objet de scandale, en certains milieux, que sans la sympathie que nous témoignaient l'évêque et quelques membres du clergé, nous aurions été mises au ban de la société. » - 1908

## Idola Saint-Jean

(1880-1945)

« Étant soumises aux mêmes obligations que les hommes, il n'est que juste que nous possédions les mêmes privilèges. " Pas d'impôt sans représentation " est un adage basé sur la justice. » - 1939

## Thérèse Casgrain

(1896-1981)

« Notre véritable travail ne fait que commencer. Le vote est un moyen et pas une fin. » - 1939



## Marie-Claire Kirkland

(Née en 1924)

« Pareilles réformes tiendraient dans le respect de nos conceptions traditionnelles, à rendre à la femme mariée la situation qui lui revient, à savoir celle d'une véritable collaboratrice de son mari, tant sur le plan spirituel que sur le plan économique, associée à part entière dans la famille, cellule sociale par excellence. » - 1962

Photos : BAC, BAnQ, Assemblée nationale du Québec.



# AUX URNES, CITOYENNES !

# 75<sup>E</sup>

ANNIVERSAIRE  
DE L'OBTENTION DU  
DROIT DE VOTE ET  
D'ÉLIGIBILITÉ DES FEMMES

Pour en savoir plus,  
parcourez l'exposition virtuelle :

[assnat.qc.ca/exposvirtuelles](http://assnat.qc.ca/exposvirtuelles)

### Heures d'ouverture :

Du 1<sup>er</sup> mardi de septembre au 23 juin, sauf les jours fériés :  
du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Du 24 juin à la fête du Travail (1<sup>er</sup> lundi de septembre),  
incluant les jours fériés : du lundi au vendredi, de 9 h à  
16 h 15 et le samedi et le dimanche, de 10 h à 16 h 15.

1 866 DÉPUTÉS (numéro sans frais)

Renseignements généraux ou réservations: 418 643-7239

Télécopieur: 418 646-4271



[assnat.qc.ca/mediassociaux](http://assnat.qc.ca/mediassociaux)



Avril 2015

ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

En collaboration avec



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC





Cela fait maintenant 75 ans que les femmes du Québec ont acquis le droit de voter et de se présenter comme candidates aux élections québécoises. L'Assemblée nationale

du Québec souligne cet anniversaire en vous proposant l'exposition *Aux urnes, citoyennes !*

Cette réalisation retrace la longue marche des femmes vers les droits politiques à l'aide de documents d'archives inédits, notamment des bulletins de vote, des bulletins de présentation et des affiches électorales.

Vous découvrirez, entre autres, les pionnières du mouvement des suffragettes qui, en faisant valoir leurs droits, ont pavé la voie aux femmes d'aujourd'hui. Elles ont façonné l'histoire politique du Québec.

Je tiens, par la même occasion, à souligner l'apport du Cercle des femmes parlementaires et de sa présidente, M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, qui sont intimement liés au succès de cette commémoration et qui poursuivent avec enthousiasme le travail amorcé par ces pionnières.

**Bonne visite !**

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec

# AUX URNES, CITOYENNES !

En avril 1940, **Marie Gérin-Lajoie**, **Idola Saint-Jean** et **Thérèse Casgrain** voient le Parlement du Québec accorder le droit de vote et d'éligibilité aux Québécoises. La genèse de cette action féministe s'observe dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Ailleurs dans le monde, d'autres pionnières s'engagent pour obtenir des droits égaux à ceux des hommes. En Grande-Bretagne notamment, une organisation est créée en 1903 pour revendiquer le droit de vote des femmes : la Women's Social and Political Union. Les militantes de cette association, les « suffragettes », utilisent alors des moyens d'action très flamboyants.

## La longue marche des femmes vers les droits politiques

En **1918**, les Canadiennes obtiennent le droit de vote aux élections fédérales.

Au cours des **années 1920 et 1930**, le mouvement suffragiste s'organise au Québec. Année après année, des délégations de femmes se rendent au Parlement pour assister à la présentation de projets de loi pour le suffrage féminin. À 13 reprises, le projet de loi est rejeté par les élus.

Il faut attendre **1940** pour qu'Adélar Godbout fasse adopter le projet de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes du Québec. En **1944**, les Québécoises votent pour la première fois aux élections générales, mais aucune femme ne se présente.

On compte **trois** candidates aux élections générales de **1952**, **sept** en **1956**, et **aucune** en **1960**. Aucune d'elles n'est élue.

Enfin, **Marie-Claire Kirkland** est élue à l'occasion d'une élection partielle dans la circonscription de Jacques-Cartier, le **14 décembre 1961**. Elle devient la première femme de l'histoire à siéger à l'Assemblée législative du Québec.

Depuis l'élection de 1961, les femmes ont pris peu à peu une place importante à l'Assemblée nationale.

